

Support lampe miniature	104.373
— mignonnette	22.565
— poulie équipé	106.056
— bloc H.F. équipé	106.088
— résistance (avant)	106.681
— — (arrière).....	106.679
Transfo de sortie	73.952
Vis cuvette (Poulie C.V.)	12.182

RÉGLAGE DU RÉCEPTEUR

Le réglage du récepteur s'effectue au moyen d'un générateur haute fréquence modulé et d'un voltmètre alternatif branché aux bornes de la bobine mobile du haut-parleur.

1° Réglage des circuits moyenne fréquence :

- Brancher le générateur, réglé sur 455 Kc/s entre la masse du châssis et la grille de contrôle de la 12 BE 6 par l'intermédiaire d'un condensateur de 0,1 M.F.
- A l'aide des clés 6 pans spéciales régler successivement au maximum de déviation chaque circuit M.F., le circuit couplé correspondant se trouvant amorti par la tige de fer qui le traverse.

2° M.F.

- 1° Réglage du primaire plaque (circuit inférieur).
- 2° Réglage du secondaire diode (circuit supérieur).

1° M.F.

- 1° Réglage du primaire plaque (circuit inférieur).
- 2° Réglage du secondaire grille (circuit supérieur).

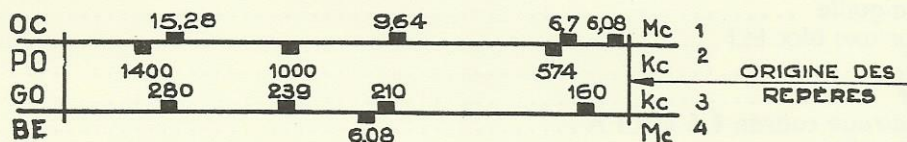
2° Réglage des circuits oscillateur et antenne :

Le cadran de ce récepteur n'étant pas fixé sur le châssis, mais dans le coffret, les repères d'alignement sont représentés sur l'écran rhodoïd devant lequel se déplace l'index.

Avant toute opération de réglage, vérifier que, le groupe C.V. étant fermé, l'index se trouve exactement en face du trait vertical de droite.

- Laisser les clés de réglage dans les boîtiers M.F. dans le but d'amortir les circuits :
la clef réglant le haut sur le premier boîtier,
la clef réglant le bas sur le second boîtier.

- Relier le générateur H.F. aux bornes antenne et terre en intercalant en série dans le cordon blindé un condensateur mica de 10 pF.



Commuter en PO (échelle 2).

- Point 1400 Kc/s - Régler les 2 ajustables du groupe C.V.
- Passer à 574 Kc/s - Régler le noyau oscillateur PO, chercher le maximum de tension au voltmètre de sortie en agissant sur le bouton du démultiplicateur de façon à déplacer l'index de part et d'autre du repère.